

Documents préparatoires aux débats

du

59^{ème}

CONGRES

des syndicats CGT
de l'Isère



Union Départementale des Syndicats **CGT** de l'Isère
32 avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2
Tél. 04 76 09 65 54
e-mail : accueil@cgt-isere.fr
site : ud38.reference-syndicale.fr





Motivé·es !!!

Le 59^{ème} Congrès des syndicats CGT de l'Isère se tiendra les 20, 21 et 22 novembre à l'Heure Bleue à Saint-Martin d'Hères.

Afin d'organiser au mieux ce moment démocratique de notre organisation, ce document préparatoire à vocation à être débattu dans chaque syndicat pour en permettre la prise en main par les syndiqué·es et ainsi permettre l'intervention éclairée des délégué·es lors du Congrès.

Ce document s'inscrit dans la continuité de nos précédents Congrès et du travail engagé par la CGT Isère depuis le Congrès de juin 2021 et du Comité général de novembre 2022. Il est inévitablement traversé par l'actualité qui nous occupe depuis trois ans avec les réformes antisociales des gouvernements Macron qui se sont succédées et plus récemment par le score historique et inquiétant des partis d'extrême droite – dont le Rassemblement National – aux élections européennes et législatives.

Notre Congrès est bien un temps, à partir des réalités vécues par les syndicats dans les entreprises et les établissements, pour construire les stratégies qui nous permettent de renforcer notre organisation et d'avoir les rapports de forces nécessaires pour gagner sur nos revendications.

L'analyse de la bataille des retraites en 2023 et de la difficulté à gagner des grèves massives doit être dépassée pour redonner confiance aux travailleur·euse·s en l'action collective. La qualité de vie syndicale dans chaque structure de la CGT, la formation des militant·es, la participation de chaque syndiqué·e, le financement de l'action syndicale, tout comme le respect de nos propres statuts, chartes et règles de vie sont nos armes pour permettre une organisation syndicale forte et audible, en capacité de syndiquer massivement et d'impliquer chacune et chacun dans l'activité revendicative.

Une part importante de notre Congrès sera donc consacrée à l'actualité et à la vie syndicale avec des réflexions à avoir sur notre capacité à mener des luttes victorieuses, à mener la bataille contre l'emprise idéologique de l'extrême droite qui déporte la colère sur les plus faibles et divise les travailleur·euse·s alors que la CGT cherche à les organiser dans le cadre de la lutte de classe.

Une résolution sur les axes de travail à poursuivre sur les questions de vie syndicale sera proposée au débat des syndicats.

Deux autres thématiques viendront enrichir nos débats et nos réflexions pour le prochain mandat avec pour chacune une résolution engageante :

- le féminisme et la lutte des classes,
- nos actions revendicatives pour de nouveaux services publics en Isère.

Il est donc du rôle des délégué·es au Congrès, avec leur syndicat, de mettre en débat ces questions pour coller aux réalités de terrain et gagner l'implication des syndiqué·es dans les décisions qui seront prises à l'issue.

Concernant le débat d'actualité, afin d'éviter l'irruption de motions qui n'émanent pas directement des débats dans les syndicats, et pour une organisation optimum et pleinement démocratique du Congrès, il est proposé que chaque syndicat qui souhaiterait proposer une motion la fasse parvenir avant le 18 octobre. Ceci afin de permettre à la commission des écrits d'intégrer les éléments que les syndicats auront débattus dans une motion d'actualité qui sera proposée au Congrès.

Nous comptons donc sur la participation de tous les syndicats du département pour faire de cet événement un moment fraternel, sororal et démocratique.



1^{er} mai 2023 à Grenoble



INTRODUCTION POLITIQUE

Lors de notre dernier Congrès en juin 2021, nous étions encore entre deux pics de contamination par la Covid. Notre document de Congrès consacrait trois pages à l'analyse de cette crise, ou plutôt des crises : sociale, économique, sanitaire, environnementale, démocratique.

La pandémie a sonné comme un avertissement sévère, comme une terrible illustration de la folie autodestructrice du système capitaliste. Un système qui pour accumuler toujours plus de richesses et de pouvoir entre quelques mains, est prêt à exploiter la nature jusqu'à provoquer des catastrophes incontrôlables, à exploiter les travailleuses et travailleurs au maximum, jusqu'à provoquer des situations de chaos social, à diviser les populations autant que possible, jusqu'à provoquer la haine et la guerre...

Cela nous a amenés à travailler dans la CGT, et avec d'autres, au « jour d'après » : que nous disait cette crise ? Que fallait-il engager dès le jour d'après pour ne pas revivre cela ?

Nous avons rapidement conclu que faute d'une rupture rapide avec le système capitaliste et d'une réponse véritablement à la hauteur des urgences sociales et environnementales, nous aurons d'autres crises de cette ampleur ou plus, et que la Covid était un simple avertissement. L'humanité ne peut plus continuer comme cela, car ce qui est en jeu dans cette fuite en avant aveugle, c'est un réel risque d'effondrements en cascade, potentiellement dévastateurs voire mortels, en particulier pour les plus modestes. Face aux catastrophes climatiques, les inégalités sont immenses, on le voit déjà, et on l'a vu pendant la pandémie. Face à cela, il faut agir vite et fort, en répondant à la fois aux enjeux environnementaux et sociaux qui sont complètement liés : il faut imaginer des solutions garantissant une planète vivable, tout en permettant à chacun et chacune de vivre correctement, voire mieux, sans laisser personne au bord de la route.

Trois ans plus tard, cette urgence est malheureusement plus que jamais d'actualité. La Covid a vite été oubliée, et les capitalistes ont vite relancé la machine, ils sont conscients de l'ampleur des crises sociales et environnementales, mais

leur principale préoccupation est : comment dans ce cadre, préserver et même développer des profits maximums et à court terme ?

De fait, l'exploitation des travailleuses et travailleurs et de la nature est toujours plus grande. En France, on a même assisté à une accélération des politiques libérales menées par le pouvoir Macroniste, et à la montée d'un pouvoir de plus en plus autoritaire et répressif. Pour amplifier encore les baisses d'impôts massives pour le patronat et pour les plus riches, les systèmes de protection sociale sont démantelés de manière accélérée (droit à la retraite, à l'assurance-chômage, Sécurité sociale...) et les services



manif retraite 2023 à Voiron



INTRODUCTION POLITIQUE

(suite)

publics réduits voire détruits ! Les inégalités sociales s'accroissent, ainsi que l'individualisation, la précarisation, la sous-traitance poussée à l'extrême. On constate aussi des inégalités géographiques de plus en plus marquées entre des métropoles ultraconnectées concentrant tous les moyens, les centres de décisions, et le reste du pays, vidé de ses services publics, de ses trains, de ses industries. Et même de ses agriculteurs.

Sans surprise, sur le plan environnemental, ce n'est absolument pas à la hauteur des enjeux, et on voit apparaître des mesures autoritaires très inégalitaires, comme la mise en place de la ZFE à Grenoble (Zone à Faibles Émissions), qui interdit aux voitures les plus anciennes de rouler, donc aux plus modestes.

C'est sur ce terreau fertile que fleurit l'extrême-droite partout dans le monde et chez nous en particulier. Macron, qui devait « être un rempart », a au contraire amplifié par sa politique, la montée de ces idées. Par la casse sociale, par le clivage permanent, le mépris, mais aussi en flirtant lui-même avec ces idées : nombre de lois se sont inscrites dans cette optique, sur la sécurité, les libertés publiques, l'immigration, sans parler des petites phrases assassines sur l'assistanat... Cela a contribué à banaliser ces idées particulièrement dangereuses.

Il faut être aussi conscient.e.s qu'il y a un lien avec la question de l'environnement. Consciemment ou pas, chacun.e sait bien au fond, que c'est vital et urgent d'agir, et que cela impliquera sûrement de grands changements dans nos façons de vivre. Jusqu'à présent, la politique menée n'est pas du tout à la hauteur et on laisse penser aux gens qu'on a encore le temps.



manif retraite 2023 à Bourgoin Jallieu

Soit on l'affronte collectivement et solidai-
rement, on prend au
plus vite des mesures
très fortes pour agir, on
y met tous les moyens
possibles en faisant
en sorte de ne laisser
personne au bord de
la route, en proposant
même des solutions
permettant à tout le
monde de mieux vivre.
Soit ce sera chacun.e
pour soi, et chacun.e se
repliera sur une tenta-
tion sécuritaire et indi-
vidualiste. C'est la peur

qui guidera la société. Et ce sera bien sûr profondément inégalitaire, beaucoup resteront sur le carreau.

La première solution implique bien évidemment de s'attaquer frontalement au capitalisme, aux profits faramineux des grandes entreprises, à la captation démente des plus riches... Ça bien sûr le patronat n'y est pas prêt, et pour maintenir ses marges, les régimes autoritaires lui apparaissent de plus en plus comme un mal nécessaire, voire comme du pain béni.

Le RN a obtenu 34,5 % des voix en Isère lors du premier tour des législatives. Cela cache de fortes disparités avec des scores à 50 % dans de vastes parties du département, notamment en Nord Isère et Isère Rhodanienne, dans les territoires ruraux. Nous sommes passés de un à trois députés RN sur dix.

Nous devons être conscient.e.s que le danger est immense et doit nous mo-



biliser. Le RN est le premier ennemi des travailleuses et travailleurs, et il est certainement le dernier à pouvoir agir efficacement face aux défis évoqués précédemment, qui exigent au contraire une solidarité renforcée entre tous les habitant.e.s de la planète. D'ailleurs l'extrême droite ne s'y trompe pas, les syndicats sont sa première cible, la CGT en particulier ! Et elle est plus décomplexée que jamais !

Face au danger, il y a eu un sursaut militant dans le monde syndical (porté en particulier par la CGT) et dans le monde associatif, qui se sont fortement mobilisés pour éviter la victoire de l'extrême-droite, et finalement donner une victoire très relative au Nouveau Front Populaire, constitué sous la pression par les partis communistes, socialistes, les verts et la France Insoumise.

Dans cette situation, plus que jamais, le rôle du mouvement social et de la CGT en particulier, seront fondamentaux pour faire déboucher nos revendications et répondre aux urgences sociales et environnementales. **C'est tout l'enjeu de ce Congrès : construire une CGT qui y parvienne.**

L'ouverture du Congrès permettra à la fois de revenir sur le bilan du mandat, de débattre de cette actualité et de ces enjeux. Au-delà, la Commission Exécutive sortante a choisi de mettre trois thèmes en débat pendant les différentes sessions :

- ➔ **Une CGT beaucoup plus forte et mieux organisée**
- ➔ **Féminisme CGT : s'organiser pour gagner l'égalité**
- ➔ **Services publics : s'organiser pour leur reconquête**



formation accueil à l'UL de Pont de Claix et environs - mars 2024

D'une part, ces sujets sont évidemment liés entre eux, mais ils sont aussi étroitement imbriqués aux questions évoquées précédemment : à savoir enjeux sociaux et environnementaux, et montée de l'extrême-droite.

Reconquérir l'accès pour toutes et tous à des services publics efficaces répondant aux besoins sociaux dans tous les territoires, c'est lutter efficacement contre la montée des idées d'extrême-droite.

Avoir une CGT efficace, c'est la condition pour obtenir par exemple des transports en communs gratuits et développés dans tout le territoire. C'est aussi forcer les directions d'entreprises et les pouvoirs publics à mettre en place des projets de transformation de l'appareil productif répondant réellement aux enjeux sociaux et environnementaux.

Avoir une CGT plus forte, c'est s'appuyer sur tous et TOUTES. Les femmes sont déjà les plus exposées à la précarité de l'emploi, elles seront aussi potentiellement les premières touchées par la crise environnementale. Les droits des femmes sont aussi directement mis en cause par le RN et ses soutiens (avortement, VSS, égalité pro, etc.)

Pour conclure, l'enjeu de ce Congrès, c'est de construire une démarche organisée à tous les niveaux pour renforcer la CGT et se mettre en capacité de transformer la société et porter nos revendications.



ETAT D'ORGANISATION

Source cogitiel 2024



manif retraite 2023 à Roussillon

280 syndicats en Isère

- Femmes : 37 %
- Jeunes- 35 ans : 8 %
- ICT : 32 %
- Retraité.e.s : 12,15 %
- Syndiqué.e.s dans des syndicats individuels : 8,71%

Source cogetise

ISÈRE			
ANNÉES	SYNDIQUÉ-ES	POPUL. ACTIVE	POURCENTAGE
2014	13 381	786 106	1,70 %
2015	12 211	793 212	1,54 %
2016	11 988	793 212	1,51 %
2017	11 748	793 212	1,48 %
2018	11 237	793 212	1,42 %
2019	11 256	793 212	1,42 %
2020	10 810	793 212	1,36 %
2021	10 656	803 241	1,33 %
2022	10 656	803 241	1,33 %

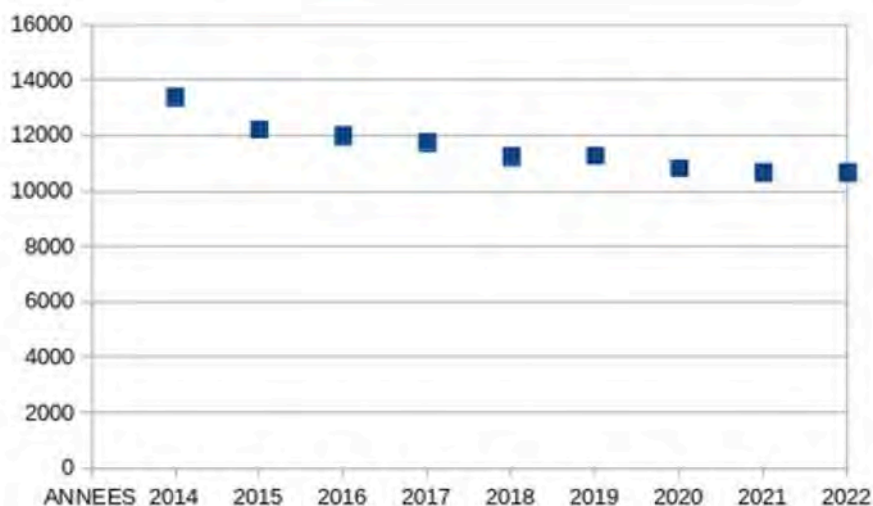


manif retraite 2023 à St Marcellin

FRANCE			
ANNÉES	SYNDIQUÉ.ES	POPUL. ACTIVE	POURCENTAGE
2022	580 000	30 100 000	1,93 %



Evolution du nombre de syndiqué.es en Isère depuis 2014



réunion d'accueil des nouveaux et nouvelles syndiqué.e.s en Isère - juin 2023



formation des nouvelles et nouveaux syndiqué.e.s à l'UI de la Mûre - 2024



LE RENFORCEMENT ET L'ORGANISATION DES TRAVAILLEURS COMME ELEMENTS ESSENTIELS DU RAPPORT DE FORCE !

Comme nous l'avons détaillé dans l'introduction, pour être à la hauteur des enjeux de la période (montée de l'extrême droite, urgences sociales et environnementales, services publics, besoin de changer radicalement la société...), nous avons besoin de construire un rapport de force beaucoup plus grand. Si nous avons réussi cette année à stabiliser le nombre d'adhérent.e.s qui diminuait lentement depuis plusieurs années, il nous faut être nettement plus nombreuses et nombreux, nettement mieux organisé-es et efficaces.

Il nous faut donc penser notre vie syndicale en conséquence. Adapter notre structuration et nos pratiques au salariat d'aujourd'hui, et donc tenir compte de la précarité, de la sous-traitance, des parcours hachés, des salarié-es qui changent souvent d'emploi, des difficultés des camarades dans les petites boîtes... Travailler à la continuité syndicale quand des camarades changent d'employeur, ou au moment du passage en retraite.



Comité général des syndicats CGT de l'Isère - juin 2022

Pour atteindre nos objectifs revendicatifs, il nous faut syndiquer beaucoup plus. Nous avons besoin d'implanter la CGT dans beaucoup plus d'entreprises, et également de renforcer la syndicalisation dans les établissements où nous sommes présents : les cadres et technicien.ne.s, les femmes, les jeunes... Il ne suffit pas de le dire, nous avons besoin de plans de syndicalisation organisés, ciblés, travaillés avec les syndicats, les Unions locales et les professions organisées, et des militant-es formé-es pour cela.

Depuis les deux derniers mandats, nous avons agi pour faire en sorte que les syndiqué-es isolé-es aient aussi leurs syndicats. Soit par l'intermédiaire des syndicats inter-entre-

prises au niveau de chaque UL. Soit par l'intermédiaire de syndicats professionnels départementaux ou locaux (ex : individuels métaux, individuels santé...). Nous avons avancé, mais ces syndicats restent fragiles, car ils manquent de moyens, et ne sont pas faciles à animer. Il est important de renforcer le soutien qui leur est apporté par les UL et les professions organisées. Par ailleurs, il serait intéressant de réunir tou-tes leurs animateurs-trices pour échanger sur les pratiques, les réussites, les difficultés.

La formation syndicale est un outil majeur pour améliorer la vie syndicale et développer notre organisation. L'UD de l'Isère est particulièrement active dans le domaine, avec près de 90 stages par an. Ces dernières années les stages d'accueil se sont considérablement développés, de même que les stages participer à la vie de la CGT. Nous souhaitons maintenant renforcer la famille de stages « outiller à la responsabilité », pour aider les syndicats et les UL à améliorer leur organisation : animer un syndicat, une CE d'UL, syndiquer les ICT, gagner les élections, assurer la continuité syndicale...

Les élections CSE*, TPE, MSA, fonction publique sont des enjeux essentiels pour la représentativité de la CGT, et aussi des occasions de la développer. Nous devons continuer la démarche ciblée et organisée de préparation de ces élections, en lien avec toutes les structures CGT (syndicats, UL, professions, UD) !

Cette démarche ambitieuse doit impliquer toutes les structures CGT. Pour cela, nous avons besoin de conforter et renforcer le collectif Vie syndicale, qui réunit les camarades de l'UD en charge de la Vie syndicale, et des correspondant.e.s de chaque UL et profession.

* voir glossaire dernière page



Résolution

Syndicalisation : Augmenter significativement le nombre d'adhérent·es dans toutes les catégories socio-professionnelles

- Monter une formation syndicalisation au niveau UD/UL
- Ciblage :
 - ICT => développer la formation UGICT et des plans de travail
 - Jeunes => renforcer le collectif jeunes, accompagner le syndicat SELA récemment créé
 - Métiers féminisés : concevoir un plan de syndicalisation spécifique (abordé dans la partie 2 – féminisme)
 - Déserts syndicaux : s'organiser pour s'y implanter
- Retraité·es : améliorer significativement la continuité syndicale en lien avec les syndicats et les professions

Structuration

- Syndicats Inter-entreprises des UL / syndicats des travailleur·euse.s isolé.e.s des professions
 - Améliorer le soutien par les structures porteuses (UL et professions).
 - Réunir tous les camarades animant ces syndicats et les structures porteuses, échanger les expériences, les réussites, les difficultés. Réfléchir ensemble aux stratégies pour les faire vivre
- Aider à la structuration des secteurs professionnels non organisés avec les fédérations concernées

Vie syndicale : impulser une démarche organisée

- Lier formation et vie syndicale pour cibler les syndicats et les outiller, les aider à se développer dans chaque UL
- Renforcer le soutien à l'organisation de nos syndicats
 - Formation pour les tous les adhérent·es : accueil
 - Formation pour les militant·es : participer, développer, formations au mandat, lutter contre les VSS, contre les idées d'extrême-droite...
 - Parcours de formation pour les équipes d'animation
 - de syndicats :
 - Animer un syndicat, SG de syndicat, gagner les élections, renforcement...
 - Cogitiel, trésorerie
 - d'UL et de professions :
 - Collectif de directions
 - Cogitiel structures
- Soutenir nos structures UL et professions
- Élections : démarche organisée et ciblée en s'appuyant sur UL et professions
- Renforcer les équipes ALS (Animation des Luittes et Sécurité)

Collectif Vie syndicale : le renforcer !

- Le rendre porteur des plans de travail sur syndicalisation, orga, élections, en lien avec la formation, les UL et professions...



FEMINISME CGT : FAIRE DE LA LUTTE POUR L'EGALITE FEMMES/HOMMES, ET DE L'ELIMINATION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES UNE PRIORITE EN ISERE



manif du 8 mars 2023 à Grenoble

Lors du 53^e Congrès Confédéral a été élue Secrétaire générale Sophie Binet, féministe, ancienne pilote de la Commission confédérale Femmes mixité et ancienne Secrétaire générale de l'UGICT*.

Ce même Congrès a vu conforter la Cellule de veille confédérale contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) au sein de la CGT, et conforté le cadre commun d'action contre les VSS adopté par le Conseil confédéral national fin 2022.

La CGT oeuvre pour l'égalité professionnelle dans ses murs avec l'application de la parité pour le Bureau confédéral et la Commission exécutive confédérale.

La CGT de l'Isère, quant à elle, a depuis 2010 inscrit dans ses statuts la parité dans sa Commission exécutive, son collectif droits des femmes existe depuis 1997, et a été officialisé en 2010.

Mais cela ne suffit pas : à ce jour, la représentation des femmes au sein de la CGT et dans l'accès aux responsabilités demeure minoritaire.

Les luttes pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour l'élimination des violences sexistes et sexuelles, contre les discriminations LGBTQIA+, contre les discriminations raciales et contre les inégalités sociales sont imbriquées et constituent des enjeux fondamentaux pour la CGT. Elles s'inscrivent pleinement dans les rapports de classes.

La revalorisation des métiers à prédominance féminine, le développement des services publics, la réduction du temps de travail, sont autant de leviers pour gagner l'égalité.

Il nous faut intégrer cette exigence féministe dans notre démarche revendicative, dans nos stratégies de lutte tout autant que dans nos actions de formation, de déploiement et plans de syndicalisation.

Ces leviers pour l'égalité et les droits des femmes supposent aussi de réussir l'égalité en interne de la CGT en faisant vivre la charte CGT égalité femmes-hommes et le cadre commun, en s'en donnant les moyens.

Afin de gagner l'égalité au sein de la CGT, dans les entreprises et administrations, il est proposé au Congrès la résolution suivante :



Résolution

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

- Être en soutien des syndicats, UL et professions sur l'égalité professionnelle femmes-hommes et la lutte contre les discriminations.
- Aider les syndicats à la négociation des accords égalité professionnelle
- Aider les syndicats, professions, UL au respect de l'égalité femmes-hommes dans le cadre de la préparation des Congrès et élections professionnelles.
- Outiller les syndicats pour l'appropriation et la mise en oeuvre de la grève féministe le 8 mars en visibilisant les inégalités femmes-hommes au travail.
- Travailler des campagnes de syndicalisation à destination des femmes en s'appuyant notamment sur le travail de recherche mené par la CGT et l'IRES¹ dans les secteurs féminisés tel que ceux du soin et du lien.

FORMER

- Former plus de formatrices pour l'animation de l'ensemble des modules de formation de l'UD et des UL (aujourd'hui majorité d'hommes).
- Développer encore plus la formation « Combattre les VSST² » en direction des syndicats, sur tous les territoires.
- Pour cela, renforcer l'équipe de formateurs et formatrices du module «Combattre les VSST», en formant d'autres camarades
- Former les instances dirigeantes et premier·e·s dirigeant·e·s à la lutte contre les VSST et au Cadre commun adopté au 53^e Congrès confédéral.
- Animer chaque année une journée d'étude sur le féminisme et le travail féminin.
- Travailler à la mise en place d'une action de formation sur égalité professionnelle à destination des syndicats

LUTTER CONTRE LES VSS

- **Au travail**
 - Poursuivre l'accueil des salarié·e·s victimes de VSST
 - Prévenir et lutter contre les violences, le sexisme et les stéréotypes.
- **Au sein de la CGT**
 - Avoir une vigilance accrue sur la mixité de nos délégations
 - Encourager et accompagner la prise de responsabilités syndicales des femmes
 - Adopter des règles de fonctionnement pour favoriser la prise de parole des femmes et leur participation aux prises de décision
 - Conseiller, aider et guider les syndicats et structures CGT confrontés à des VSS internes à traiter les situations en lien avec le cadre commun.

ANIMER LE COLLECTIF DROIT DES FEMMES

- Pérenniser et renforcer le collectif.
- Faire connaître le collectif, le rôle et l'identité de la référente Femme-mixité, et la Commission confédérale Femme mixité, par le biais d'une communication dédiée.
- Poursuivre l'animation du 8 mars et du 25 novembre au sein de la CGT, en intersyndicale et en Inter-organisations.
- Renforcer et étendre le travail intersyndical sur les questions féministes.

¹ Institut de Recherches économiques et Sociales
² VSST : Violences Sexistes et Sexuelles au Travail



SERVICES PUBLICS

En Isère comme ailleurs, nous subissons dans les services publics depuis quelques décennies des plans d'austérité, de restructuration, de réorganisations incessantes qui amènent au final à réduire de plus en plus l'accueil des usagers et des usagères dans tous les secteurs, la liste est bien trop longue pour pouvoir l'énumérer ici.

Sous prétexte d'efficacité, c'est-à-dire, finalement, faire la même chose avec moins de moyens, on ferme les guichets et on renvoie massivement les usagers et les usagères à des services dégradés :

- Services numériques (améli, sncf connect, caf.fr, France connect, impots.gouv.fr, ParcoursSup...) ;
- Maisons ou Bus France Services (lieux regroupant uniquement des bornes d'accès aux services numériques des différents services publics, sans agents d'accueil de ces administrations capables de répondre aux questions des usagers et des usagères, parfois plus complexes ou spécifiques au service). Le rôle des personnels présents se limite à l'aide à l'utilisation des bornes en question et à la logistique.

On le sait, la montée de l'extrême droite est étroitement corrélée à la disparition massive des services publics dans les différents territoires. Plus que jamais, nous allons devoir nous battre pour les préserver et en conquérir de nouveaux.

Par ailleurs, contrairement à ce qu'elle tente de faire croire, l'extrême droite est l'ennemie des services publics ! Partout où ils accèdent aux responsabilités, ce à quoi on assiste, c'est privatisation et externalisation !

L'argument est de dire qu'il faut réduire les impôts sans en afficher clairement les conséquences sur le financement, la qualité des services publics, et la redistribution des richesses. Et bien sûr, discrimination !

Plutôt que de subir cette politique chacun-e dans notre territoire ou dans nos secteurs professionnels, l'UD CGT Isère a décidé d'élaborer une nouvelle démarche collective, en s'inspirant notamment du travail fait par les camarades de l'UD du Cantal.

Ainsi lors du 58^{ème} Congrès de l'UD CGT Isère en juin 2021, les militant-es, les syndicats se sont engagé-es à agir avec les personnels, les citoyens et les citoyennes pour assurer la présence de tous les services publics sur l'ensemble des territoires du département (résolution 3).

Le Comité général des 28 et 29 septembre 2022 a validé une démarche offensive pour mettre en oeuvre cette résolution. Elle vise à construire ensemble des actions concrètes dans les territoires, en lien avec les UL, les syndicats du secteur public au sens large et plus généralement l'ensemble des professions.

C'est bien d'une démarche offensive interprofessionnelle et organisée dans les territoires pour porter les projets répondant aux besoins de la population dont il est question.

Pour ce projet ambitieux a été créé un collectif de travail issu de la Commission exécutive de l'UD. Volontairement constitué par des camarades issu-es de professions et territoires divers, il s'est réuni une dizaine de fois afin de préparer les différentes étapes du projet.



conférences des UL et professions
26 mars 2024 à Charavines



Il s'agissait :

a. De faire un état des lieux détaillé par territoire et par service public : recenser les dégradations de l'offre de service public, et identifier les besoins prioritaires.

Ainsi, dès le mois de décembre 2023, les UL, les professions organisées ainsi que les syndicats assurant des missions de service public ont été sollicités pour répondre à un questionnaire

À partir des retours de 9 UL et 15 professions et syndicats, un premier balayage des besoins a été recensé, il est détaillé dans le livret revendicatif (voir paragraphe c). Notamment :

- Transports : problématiques d'offre insuffisante ou de tarification, sur les volets : Train, Fret ou encore bus. Mais aussi des propositions : ouverture de lignes (Grenoble/Vizille, Grenoble/Gap, RER), réouverture de guichets ou encore gratuité des transports en communs ;
- Santé et métiers du lien : problématiques de détérioration d'accès à la médecine, à l'Hôpital, aux aides à domiciles, manque de place en Ehpad. Des propositions comme la création de centres de santé ;

• Accès aux services publics : détérioration très largement dénoncée, avec là encore des propositions comme la création d'un modèle CGT d'entretien en visio dans le cadre de France service par exemple.

Les organismes sociaux, l'éducation, l'emploi ou encore le logement ont été des sujets également abordés dans les rendus des questionnaires.



les militant.e.s de l'UL de Roussillon-Beaurepaire à la rencontre des élu.e.s locaux pour défendre le pôle santé

b. D'élaborer un travail revendicatif ciblé dans chaque territoire.

Le 26 mars 2024, la Conférence des UL et professions réunie à Charavines, a permis de dégager des propositions de projets pour les cinq territoires qui composent le département :

- Territoire Nord-Isère (UL de Bourgoin, La Tour du Pin, Pont-de-Cheruy et Villefontaine) : « Développer une offre de transport adaptée et gratuite » ;
- Territoire Isère Rhodanienne (UL de Roussillon et Vienne) : « Accès à la santé pour toutes et tous en Isère Rhodanienne » ;
- Territoire Centre Isère (UL de Saint Marcellin et Voiron) : « Redynamiser les transports dans le Sud Grésivaudan » ;



- Territoire de l'agglomération Grenobloise (UL de Fontaine, Grand Grenoble et du Grésivaudan) : Développer une offre de transport adaptée et gratuite, Maillage territorial de l'inspection du travail qui réponde aux besoins du territoire, porter des actions permettant de lutter contre l'illectronisme, accès à la santé ;
- Territoire Sud Isère (UL de La Mûre, Pont-de-Claix et Vizille) : Développement de l'offre de transport en commun plus régulière et gratuite, accès aux soins avec le développement d'une offre hospitalière et de centres de santé, répondre aux besoins de logement.

c. Ce travail ainsi que l'état des lieux sont synthétisés dans le livret revendicatif présenté au 59^{ème} Congrès afin que ce dernier s'en saisisse pour mener les batailles de reconquête des services publics en territoire.



Résolution

Les syndicats s'engagent à travailler avec leurs Unions locales, en lien avec les syndicats et professions du secteur public, les différents projets retenus en territoire et ceux qui pourraient émerger par la suite.

Pour mener à bien ces projets et créer le rapport de forces nécessaire, les Unions locales auront à organiser un cadre de travail permettant de mener campagne auprès des usager·es, des élu·es, des pouvoirs publics et de tous les acteurs pertinents. Elles pourront notamment s'appuyer sur le livret revendicatif du Congrès de l'Union départementale.

L'UD apportera un appui méthodologique, politique et financier pour concrétiser ces revendications.





POLITIQUE FINANCIERE

Les Ressources et Charges de l'UD 38 depuis 2021

les Ressources	2021	%	2022	%	2023	%
Cotisations	235 174	44%	222 835	41%	214 566	37%
Subvention Département	35 391	7%	70 782	13%	35 391	6%
Formations	161 873	30%	138 130	25%	134 487	23%
Presta +Pub +fonct°mnt +Rev. sal	81 426	15%	95 648	18%	147 183	25%
Dons	13 447	2%	15 676	3%	38 610	7%
Reprises sur provision	-	0%	-	0%	3 713	1%
Produits Financiers +Exceptionnels	12 105	2%	447	0,1%	6 417	1%
Total	539 416	100%	543 818	100%	580 367	100%

les Charges	2021	%	2022	%	2023	%
Achats	37 734	7%	20 142	4%	9 981	2%
Charges Externes (autres qu'achats)	161 803	32%	224 999	44%	274 613	48%
Autres Services (Conventions)	145 996	29%	138 569	27%	143 991	25%
Salaires et cotisations sociales	70 090	14%	101 508	20%	113 998	20%
Congrès	69 632	14%	-	0%	3 544	1%
Amortissements	14 775	3%	13 578	3%	13 154	2%
Pertes/créances antérieures	980	0%	-	0%	9 674	2%
Frais financiers et Charges Except.	3 774	1%	10 836	2%	8 345	1%
Total	504 784	100%	509 632	100%	577 300	100%

Résultats de l'UD 38 depuis 2021

Résultats	2021	2022	2023
	34 632	34 186	3 067

Réserves de l'UD 38

Réserves (au 31/12)	2021	2022	2023
	463 844	328 277	399 917

Glossaire

- **ACOSS** (AAgence centrale des organismes de Sécurité sociale)
- **AGIRC-ARRCO** (régime des retraites complémentaires)
- **AGS** (Assurance garantie des salaires)
- **ALS** (Animation des Lutttes et Sécurité)
- **ANI** (Accord national interprofessionnel)
- **ARE** (Allocation de retour à l'emploi)
- **AT-MP** (Accident du travail - Maladie professionnelle)
- **CA** (Conseil d'administration)
- **CAF** (Caisse d'allocations familiales)
- **CAP** (Commission administrative paritaire)
- **CCSE** (Comité central Social d'entreprise)
- **CCN** (Conseil confédéral national de la CGT)
- **CDD** (Contrat à durée déterminée)
- **CDI** (Contrat à durée indéterminée)
- **CE (la)** (Commission exécutive)
- **CSE (le)** (Comité Social d'établissement)
- **CEP** (Conseil en évolution professionnelle)
- **CET** (Compte épargne temps)
- **CFA** (Centre de formation d'apprentis)
- **CMP** (Commission mixte paritaire)
- **CNAF** (Caisse nationale des allocations familiales)
- **CNAM** (Caisse nationale d'assurance maladie)
- **CNAV** (Caisse nationale d'assurance vieillesse)
- **CNIL** (Commission nationale de l'informatique et des libertés)
- **CPAM** (Caisse primaire d'assurance maladie)
- **CPF** (Compte personnel de formation)
- **CPNEF** (Commission paritaire nationale emploi formation)
- **CRDS** (Contribution pour le remboursement de la dette sociale)
- **CSFPT** (Conseil supérieur de la fonction publique territoriale)
- **CSG** (Contribution sociale généralisée)
- **DGT** (Direction générale du travail)
- **DEETS** (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)
- **DOM-TOM** (Département d'outre-mer - Territoire d'outre-mer)
- **DS** (Délégué.e syndical.e)
- **DSC** (Délégué.e syndical.e central.e)
- **ETP** (Équivalent temps plein)
- **GIP** (Groupement d'intérêts publics)
- **GPEC** (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)
- **HS** (Heure supplémentaire)
- **ICP** (Indemnité de congés payés)
- **ICT** (Ingénieurs, cadres, techniciens)
- **IDCC** (Identifiants des conventions collectives)
- **IJ** (Indemnités Journalières)
- **INSEE** (Institut national de la statistique et des études économiques)
- **JO** (Journal officiel)
- **MSA** (Mutualité sociale Agricole)
- **NAO** (Négociation annuelle obligatoire)
- **OIT** (Organisation internationale du travail)
- **PEE** (Plan d'épargne entreprise)
- **PME** (Petites et moyennes entreprises)
- **PMI** (Petites et moyennes industries)
- **RSA** (Revenu de solidarité active)
- **RTT** (Réduction du temps de travail)
- **SELA** (Syndicat des étudiants, lycéens et apprentis CGT)
- **SG** (Secrétaire Général.e)
- **SMIC** (Salaire minimum interprofessionnel de croissance)
- **TA** (Tribunal administratif)
- **TGI** (Tribunal de grande instance)
- **TI** (Tribunal d'instance)
- **TPE** (Très petites entreprises)
- **UD** (Union départementale CGT)
- **UGICT** (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens de la CGT)
- **UL** (Union Locale CGT)
- **UNEDIC** (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce)
- **URSSAF** (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales)
- **USR** (Union syndicale des retraités CGT)
- **VAE** (Validation des acquis de l'expérience)
- **VSS** (Violences Sexistes et Sexuelles)
- **VSST** (Violences Sexistes et Sexuelles au Travail)

